

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



**Honneur-fraternité-Justice**

**Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement  
Direction de l'Assainissement**

## **AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DES VILLES D'ATAR ET DE SELIBABY**

1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), compte utiliser une partie du montant du Budget Consolidé d'investissement 2023 pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de **consultant** (cabinet) qui sera chargé d'effectuer le contrôle des **travaux de drainage des villes d'Atar et de Selibaby**.
2. L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de drainage des eaux de pluie dans les villes de Selibaby et Atar et les principaux services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - a) Assurer le suivi et le contrôle technique de la fourniture et pose de collecteurs en béton, la réalisation de bassins de rétention, les travaux de reprofilage des oueds, etc.
  - b) Analyser les performances techniques et organisationnelles des entreprises ; formuler des recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises et à la DA en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution ;
  - c) Assurer une bonne circulation de l'information entre les différents acteurs du projet, notamment la Direction de l'Assainissement du MHA
  - d) Assister DA dans les opérations de réceptions provisoires et définitives.

Les différentes tâches sont détaillées dans les termes de référence.

3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), invite les bureaux intéressés éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution celle-ci. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé.

4. Les consultants seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées à la nature de la mission citée au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt. Le classement des Consultants se fera sur **100 points** répartis comme suit :

Expériences générales liés aux contrôles des travaux	Expériences spécifiques liés aux services a, b, c et d cités au paragraphe 2
30 points	70 points

5. Les consultants seront recrutés suivant la méthode de Sélection basée sur la qualification et du cout (SBQC) et sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
6. Les critères d'éligibilité, sera sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les TDR et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : à l'adresse suivante tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures TU ; DA/MHA Avenue de Mohamed Lemine Sakho, Ville : Nouakchott, Code postal : 4913 Tel: (+222) 26 53 30 30 ou (+222) 22 13 91 99  
Email : [ahmedwd62@gmail.com](mailto:ahmedwd62@gmail.com) ou [gattaba68@yahoo.fr](mailto:gattaba68@yahoo.fr).
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le jeudi le 15 décembre 2022 à 12 heures 00 (heure locale) et porter expressément la mention « Candidature pour la mise en œuvre de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation des latrines scolaires ».

À l'attention de Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du  
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement :  
Adresse : I Lot C, lot N°445 Tévragh Zeina  
Nouakchott Mauritanie Tel : (+222) 45 25 38 52 Email : [cpmpmha@gmail.com](mailto:cpmpmha@gmail.com)

**Le Secrétaire Général du MHA**

**Dr El Moctar HENDE**

